

L'UNION NATIONALE

JOURNAL FRANCAIS QUOTIDIEN.

LANCOT THOMPSON et Cie.—Éditeurs-Propriétaires.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Édition Quotidienne... \$5 00
Par an (payable d'avance par semestre)... \$5 00
Par an (payable après échéance par semestre)... 6 00
Édition Semi-Hebdomadaire... \$3 00
Par an... \$2 00

PRIX DES ANNONCES

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Première insertion... 7 cts par ligne.
Chaque insertion subséquente... 4 cts
Un quarré à l'année... \$50 00
Un demi quarré do... 16 00

Les frais de poste sont à la charge de l'abonné.
Pour les États-Unis, frais de poste jusqu'à la frontière comprise, les abonnés auront à payer:
our l'Édition Quotidienne, par an... \$6 60
Pour l'Édition Semi-Hebdomadaire... 40
Pour l'Édition Hebdomadaire... 40
Tout avis de discontinuation d'abonnement devra être donné un mois avant l'échéance du semestre

Des arrangements très-faciles et à bon marché pourront être faits pour la publication des annonces dans les deux Éditions de la campagne.
Toutes Lettres d'Affaires, Communications, Correspondances, etc., doivent être adressées franco au Bureau de L'Union Nationale, No 22, rue St. Gabriel.

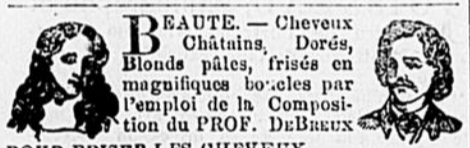


DR. L. O. THAYER. OULISTE ET AURISTE.

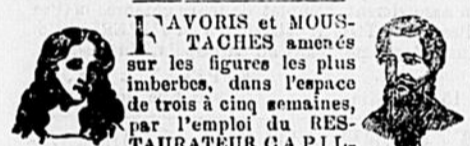
Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, Etc.,
Est maintenant à Montréal et tient son Bureau et Résidence au No. 235, rue Notre-Dame, au-dessus de MM. Laurent et Laforce, Marchands de Pianos, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Oreilles. Les Yeux louches sont guéris instantanément.
Personnes guéries par le Dr. Thayer:
M. Régis Prévost, No. 623, rue St. Laurent, était aveugle de l'œil droit depuis 11 ans, et en bûchant, un éclat de bois le frappa au front et lui fendit l'œil gauche: il est resté sans vue. Il l'a recouvré entièrement grâce aux soins du Dr. Thayer.
Mademoiselle Caroline Charbonneau avait une forte inflammation dans les yeux; elle fut guérie complètement.
Le Dr. Thayer traite aussi le Catarrhe et autres maladies semblables.
Heures de Bureau: de 9 h. a. m. à 6 h. p. m.
21 mai 1866—182 la—11c

GRANDE DECOUVERTE MEDICALE. REMEDE INFALLIBLE.

On a découvert récemment un remède qui guérit infalliblement l'Hydropisie. On peut, pour en faire l'essai, se le procurer gratuitement chez M. A. Perrault, No. 15 Rue de la Paix.
M. Perrault a aussi le secret d'un remède pour faire maigrir les personnes trop grasses sans altérer en rien leur santé.
DE PLUS
On trouve chez lui la bande Anti-Rhumatismale, ainsi que chez tous les pharmaciens de cette ville. La guérison est garantie.
Les maladies secrètes sont aussi traitées par M. Perrault avec le plus grand soin et un succès prompt et assuré.
3 nov 2—jno



BEAUTE.—Cheveux Châtains, Dorés, Blondes pâles, frisés en magnifiques boucles par l'emploi de la Composition du PROF. DEBAUX POUR FRISER LES CHEVEUX.
On garantit qu'une seule application suffit pour transformer les cheveux les plus rebelles en boucles magnifiques. L'Élité de la société parisienne et londonienne l'a employée avec les résultats les plus satisfaisants. Elle n'altère pas la chevelure. Prix, par la maille, scellée et astringente, \$1. Des circulaires descriptives expédiées gratis. Adressez BERGER, SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, River Street, Troy, N. Y. Seuls agents pour les États-Unis.
28 mai 1866. 11c—6m—219



FAVORIS et MOUS-
TACHES amenés sur les figures les plus imberbes, dans l'espace de trois à cinq semaines, par l'emploi du RESTAURATEUR CAPILAIRE du Dr. SEVIGNE, la découverte la plus merveilleuse de la science moderne, agissant sur le barbe et les cheveux d'une manière presque miraculeuse.
L'Élité de la société parisienne et londonienne l'emploie avec le plus grand succès. Les noms et ceux des acheteurs seront enregistrés, et si dans aucun cas elle ne donne pas entière satisfaction, l'argent sera remboursé avec plaisir. Prix par la maille, frais de port payés, \$1. Circulaires descriptives et témoignages expédiés gratis. Adressez BERGER, SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, River Street, Troy, N. Y., seuls agents pour les États-Unis.
12 mai 1866. 11c—6m—219

H. MCGILL et Cie.
Marchands à commission pour produits, épicerie et liquors, enseignes du quart de fleur, Bâtisses Young, Montréal, Nos. 86 et 88, rue McGill et nos. 99 et 101 rue des Seigneurs Grises, auront toujours en mains:
Farine en quart et en sacs, blé d'Inde et farine de blé d'Inde, lard, beurre, fromage, jambon, épaves, etc. Epicerie, Thé, mélasse, sirop, riz, tabac, savon, chandelle, etc. Liqueurs, Vin, Maïeure, Port et Sherry, Whisky, brandy, &c., &c.
Les prix les plus élevés sont payés pouravoine orge, pois et beurre.
29 mai 1866 6c—bb—1an—220

R. CAMPBELL & CIE. in-
vient le public à venir examiner l'un des plus beaux assortiments de TAPIS à l'HUILE de fabrication anglaise et écossaise qui aient jamais été importés dans cette province, à l'ENTREPOT MONTREALAIS de TAPIS, TAPIS CIRCÉS et RIDEAUX, No. 208 et 210 Rue McGill.
Tapis Milton, de Velours, de Bruxelles, Tapestry et Kidderminster en grande variété.—Aussi un bel assortiment d'Étoffes à Rideaux et corbeilles, et tout récemment importé.
R. CAMPBELL & CIE., 208 & 210 Rue McGill.
5 sept 304 3mltd

W. ET F. P. CURRIE et CIE
ONT A VENDRE DES TUYAUX DE DRAINAGE,
Tuyaux de Bouillottes,
Tuyaux de puits à l'huile
Tuyaux à gaz,
Peintures,
Mastix,
Terre à briques,
Briques réfractaires,
Ciment Roman pur,
Sofas Américains, Chaises, et Bessorts de Lit, etc., etc., etc.
No. 100, Rue des Seigneurs Grises, Coin de la rue William.
19 juin 1866 11c—6m—237

Pour laver facilement et à bon marché,
Employez la Glycerine et la Poudre de Savon de Harper Twovertres.
Cette composition fait beaucoup d'économie et empêche de perdre du temps à frotter. Aucune cristallisation, aucune poudre de savon n'obtient d'un lavage parfait.
Il est vendu au paquet par tous les Epiciers et en gros par HARPER TWOLVERTRES, (Légitime Bromley-by-Bow, Londres, et par WALTER MARRIAGE, No. 30, Rue Lemoine, Montréal, Agent en gros pour le Canada.
61 avril 1866 1a—16—185

PRÉPARATIONS pour LES DENTS.

Philodonte,
Sododont,
Odont de Rowlands,
Odus Kallantieris,
Pâte de corail pour les dents
Pâte Parisienne pour les Dents,
Poudre de Rimerell pour les dents,
Savon de Thatchers pour do,
Craie crampone,
Brosses à dents, à ongles, à cheveux, peignes de toilette, peignes fins et peignes pour enfants.
A vendre par J. GOULDEN,
Chimiste et droguiste,
Près du Marché, Rue St. Laurent, No. 177.

PHILODONTE.—Justement reçu un assortiment considérable de PHILODONTE du Dr. Fourthier, et à vendre en gros et en détail, chez
J. GOULDEN,
Chimiste et droguiste,
Près du Marché, Rue St. Laurent, No. 177.
21 février 1866. 140

LE PROFESSEUR A. B. SPINNEY,
Propriétaire de l'Institut Electro-Médical, 131 Grande Rue St. Jacques, offre ces renseignements aux citoyens de Montréal et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, durant les derniers six mois, et leur annonce respectueusement qu'il continue de traiter avec le plus entier succès, les VIEILLES MALADIES CHRONIQUES. Il invite tous ceux qui souffrent à venir le voir, ses consultations ne coûtent rien. Allez vous assurer s'il comprend votre maladie. S'il peut vous guérir, il vous le dira; s'il ne le peut pas, il ne vous le cachera pas.
Le Dr. S. a un appareil Electro-Magnétique pour l'examen des MALADIES DE L'ESTOMAC ET DES POUMONS. Cet instrument lui permet de découvrir la plus légère maladie des poumons ou de tout autre organe interne, et il garantit de guérir la consommation, lorsqu'elle n'est pas trop avancée. Les personnes souffrant des maladies suivantes:
Les Rhumatismes, Névralgie, Scrofule, Surt Rheum, Membres contrefaits ou Muscles contractés, Paralyse, Epilepsie, Maladies de l'Épine Dorale, Danse de St. Guy, Maladies du Cœur, etc., etc.
Seront bien de venir de suite. Rappelez-vous que la négligence est toujours fatale; ce qui peut être guéri aujourd'hui, ne le sera peut-être pas demain. Venez et assurez-vous par vous-mêmes.
Heures de bureau, de 10 à 1, de 3 à 5, et de 7 à 9 heures.
N. B. Le prof. S. extrait les dents sans douleur.
Des MACHINES ELECTRO-MAGNÉTIQUES pour Médecins, Dentistes et les familles, sont vendues par le prof., qui donne tous les renseignements nécessaires.
Ci-joint quelques-uns des nombreux certificats reçus par le prof.:
«Depuis nombre d'années je souffrais d'une attaque sévère d'asthme spasmodique, et mes nuits étaient sans sommeil et mes jours sans repos; j'eus recours à plusieurs médecins éminents de Montréal, mais sans en obtenir de soulagement et comme une dernière ressource, j'allai trouver le Dr. Spinney; et tout merveilleux que cela puisse paraître, au bout de 15 jours j'étais beaucoup mieux, et aujourd'hui, après 3 mois, j'ai presque recouvré cet inappréciable bienfait d'une santé parfaite. L. N. A. Ritchot, (de Malo et Ritchot) 263 rue Notre Dame.
21 mai 1866.
AUTRE EXTRAIT.
Un docteur, depuis dix-sept ans je souffrais d'une douleur vive dans le côté gauche, j'avais un violent rhume d'estomac, et mon poumon droit était sérieusement affecté. J'eus recours à plusieurs médecins de Montréal, mais sans aucun résultat heureux; après 2 mois de votre traitement merveilleux, je suis tout à fait bien, et mes poumons sont plus sains qu'ils ne l'ont jamais été. Veuillez donc recevoir, etc.—Je demeure, cher docteur, votre obéissant serviteur, James Herbert, (de chez Gillespie, Moffatt et Cie., rue St. Paul.)
19 mai 1866.
UN AUTRE.
Depuis trois ans, je souffrais d'une grave maladie de la tête, de l'indigestion, des éblouissements; j'avais constamment mal aux reins et au dos. Sept semaines de votre traitement m'ont fait un nouvel homme, et je suis aujourd'hui sain de corps et d'esprit. Je demeure, monsieur, votre obéissant serviteur, Wm Dolphy.
23 mai 1866.
ENCORE UN AUTRE.
Au professeur Spinney: Cher monsieur, — Je vous remercie bien sincèrement de m'avoir aussi parfaitement guéri d'une grande maladie du cœur, et des nerfs en général. Servez-vous de cette lettre comme bon vous semblera. Je demeure, cher monsieur, votre obéissant serviteur, James Morrison.
26 mai 1866.
5 juillet 1866. 1a—249

JORDAN CHOP ROUSE.
No 12, Rue St. Lambert.
Les amateurs de la bonne chair, — de la cuisine française, anglaise, espagnole et italienne, — sont respectueusement invités par M. Jordan, le prince des cuisiniers modernes, à venir s'asseoir à sa table. Ils y trouveront ce que le palais le plus délicat peut rêver de plus exquis pour l'estomac. Service à toute heure du jour et de la nuit.
9 avril 1866. jno—179

OUVERT CE JOUR. RESTAURANT DOLLY.
Le soussigné prend la liberté d'annoncer aux Messieurs de Montréal qu'il a ouvert à l'établissement bien connu et haut désigné, et les informe respectueusement qu'il est prêt à leur servir ce que l'on trouve de mieux dans une maison de première classe.
H. T. PRIVETI,
Ci-devant de Hamilton, H. C.
380—jno.

MANTILLES,
MANTILLES,
MANTILLES,
OUVRAGES DE MODISTE!
OUVRAGES DE MODISTE!
OUVRAGES DE MODISTE!
chez
WALTER MARRIAGE,
No. 30, Rue Lemoine, Montréal,
Agent en gros pour le Canada.
61 avril 1866 1a—16—185

MACHINES A COUDRE, DE WEED
POUR LES MANUFACTURES ET LES FAMILLES,
Devant le public depuis 15 ans.
Ces machines par excellence, sont à la fois simples et fortes.
font le point croisé, — la couture étant la même sur les deux côtés, et coustant toute espèce d'étoffes.
On garantit qu'elles donnent satisfaction. Veuillez venir les examiner avant d'acheter ailleurs.
Compagnie manufacturière de l'Amérique du Nord.
CHARLES QUEVILLON, Agent,
No. 214 rue Notre-Dame.
19 août 1866. 1a—287

COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION,"

19 & 20 Cornhill, Londres.
CAPITAL, £2,500,000 Sterling.
Département du Feu
Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir maintenant au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.
Ajustement immédiat des Réclamations.—Les Directeurs et les Agents généraux occupent toute une haute position commerciale, jageront de toutes les questions qui seront soumises à leur décision avec un esprit libéral et en homme d'affaires.
Département sur la Vie.
Les VOLONTAIRES qui s'assurent dans cette Compagnie, peuvent, sans charge extra s'entourer pour la défense de la frontière et REPOUSSER les incursions de CORPS DE MARADEURS.
Quatre-vingt pour cent des profits qui proviennent de toutes les affaires qui concernent les annuités et les polices pour toute la vie, seront divisés parmi les Porteurs de ces polices au profit.
Toutes les réclamations sont payées un mois après que la mort de l'assuré a été prouvée.
En vertu d'un acte récent du Parlement, une épouse peut prendre une police sur la vie de son mari, et cette police est à l'abri de toute saisie.
FREDERICK COLE, Secrétaire,
MORLAND, WATSON & Co., Agents Généraux pour le Canada.
OFFICE.—385 & 387 RUE ST. PAUL, MONTREAL.
Surintendant — A. TELLIER
1 oct 1866

NOUVEAU MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES, Au No. 123, Rue Notre-Dame, 42me porte à l'Est du Jardin du Gouvernement, MONTREAL.
M. LOUIS FESSIER informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a ouvert, à l'endroit ci-dessus désigné, un MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES, où il tiendra constamment en mains un assortiment complet et varié de tout ce qui compose le fonds de commerce d'une maison bien assortie, tels que:
Draps, Tweeds, Flanelles, Soie, Etoffes à Robes, Indiennes et Cottonades, qu'il vendra à très bas prix. Aussi, une quantité de Marchandises achetées aux enchères, qu'il vendra à vingt-cinq pour cent au-dessous de leur valeur réelle.
M. Louis Fessier ose espérer que par son attention à satisfaire les exigences du public, il obtiendra une part de son si vaillant encouragement.
N'oubliez pas d'aller visiter son magasin avant d'acheter ailleurs. Ses marchandises sont marquées en chiffres et on ne fait qu'un seul prix.
25 mai 1866. 6m—217

DUHAMEL & DROLET, AVOCATS,
No. 28, rue St. Vincent, M.tréal.
JOSEPH DUHAMEL, GUSTAVE A. DROLET
M. Drolet suivra les Cours de St. Jean.
26 sept 1866 1a—320

La Compagnie d'Assurance ET DE PLACEMENT DES CITOYENS
BUREAU: No. 30, RUE ST. FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL.
18janvier 1a—111

CHAPLEAU & RAINVILLE, AVOCATS,
No. 68, RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.
M. Chapleau suivra le district de Terrebonne et les circuits de Vaudeuil et de Soulanges.
M. Rainville continuera à suivre le circuit de Rouville.
23 août 1866 jno—291

LA MAISON MORGAN & CIE. COIN DES RUES ST. JACQUES ET MCGILL.
A EN MAINS

UNE IMMENSE QUANTITE DE HARDES FAITES POUR HOMMES ET ENFANTS. EN GROS ET EN DETAIL, PRIX MODÉRÉS

A TELIERS D'ELECTROTYPIE ET DE STEREOTYPIE. DEMENAGEMENT.
Le Soussigné prend la liberté d'informer ses nombreux pratiques et les imprimeurs de la province, qu'il a déménagé ses Ateliers du No. 70 rue St. François Xavier, aux spacieux logements, No. 32 Grande rue St. Jacques, (vis-à-vis le St. Lawrence Hall). Les nouvelles facilités maintenant à sa disposition lui donnent lieu d'espérer que l'encouragement excessivement libéral qui lui a été accordé jusqu'à ce jour lui sera continué.
Cachets, Interférences, Quotations, Garnitures en Métal, toujours en mains.
Les Banquiers et les Marchands trouveront leur intérêt à examiner ses Presses à Estampier avant de s'en procurer ailleurs.
CHARLES ROBERTS, sept 8m 818 32 Grande rue St. Jacques

MACHINES A COUDRE, DE WEED
POUR LES MANUFACTURES ET LES FAMILLES,
Devant le public depuis 15 ans.
Ces machines par excellence, sont à la fois simples et fortes.
font le point croisé, — la couture étant la même sur les deux côtés, et coustant toute espèce d'étoffes.
On garantit qu'elles donnent satisfaction. Veuillez venir les examiner avant d'acheter ailleurs.
Compagnie manufacturière de l'Amérique du Nord.
CHARLES QUEVILLON, Agent,
No. 214 rue Notre-Dame.
19 août 1866. 1a—287

LA LOUER—Dans la Salle Nord-HELMER, Nos 111 et 119 Grande Rue St. Jacques, la Chambre qui était occupée par la VERGANTILE LIBRARY et le Collège Commercial.
332—1m

S. GOLTSMAN, TAILLEUR CIVIL ET MILITAIRE.
No. 114, Grande Rue St. Jacques.
No. N. B.—Racommodages exécutés avec soin. Conditions libérales à ceux qui fournissent leurs étoffes.
27 sept 1a—821

AUX INGENIEURS ET FABRICANTS DE MACHINES.—
Tours et Machines à blanchir, neuf et de seconde main, Engins Portatifs et autres de la force de seize chevaux et une bouilloire de 20 chevaux.
THOMAS ROBERTSON & CIE,
Dépôt de Tubes de Montréal,
26 rue St. Sulpice, et 879 rue St. Paul,
5 nov 1m

PENSION.
PLUSIEURS CHAMBRES au premier dans une nouvelle maison sur la rue Latour, No. 15 et plusieurs autres chambres à coucher pour messieurs. Les grands appartements sont convenables pour familles.
Pension à MAD. WILSON,
No 15 rue Latour.
28 mai 1866 1a—219

A VENDRE,
Un terrain de 43276, situé sur la rue Montcalm, en cette cité, avec une maison neuve, en briques, à deux étages dessus construite, portant les nos. 223 et 234 de la dite rue Montcalm.
—Aussi—
Un autre terrain de 25274, situé sur la rue Amherst, en cette cité, avec une maison neuve, en briques, à deux étages dessus construite, portant le no. 190 de la dite rue Amherst.
Ces terrains sont commodes.—Titres incontestables.
Prix et conditions qui seront libérales, s'adresser aux soussignés,
GARAND & FROCHETTE, Notaires,
No. 9, Rue St. Gabriel.
(Continué sur la quatrième page.)

LES Familles qui veulent se

pourvoir de linge de lit et de table, de couvertures, court-pointes, l'essie mains, etc., en trouveront de la première qualité et aux prix les plus modérés, argent comptant, à la Mart J. A. RAFTER, No. 31 Grande rue St. Laurent.

HABILLEMENTS pour police
Volo traites employés de chemins de fer e institutions publiques faits par contrat à la Mart J. A. RAFTER, No. 31 Grande rue St. Laurent Coupure de première classe engagés.

Hardes d'enfants à la Mart, 31 Grande rue St. Laurent.
Reçu, un assortiment considérable de nouvelles étoffes pour Knicker-cker d'enfants, ainsi que jaquette et autres habillements. Faits à ordre et en mains, le tout dans les goûts les plus modernes.

PRIX DES hardes d'hommes
chez J. A. RAFTER,
31 Grande rue St. Laurent
Habillement complet d'hommes, bon tweed... 3.00
" " " " de gout... 5.50
" " " " laine... 8.00
" " " " qua sup... 10.50
Prix de hardes d'hommes faites à ordre,
Habillement d'hommes en tweed... 6.00
" " " " d'étoffe de g. t. l'ime... 9.50
" " " " très bonne toute laine... 12.50
" " " " belle étoffe soie et laine... 15.00
" " " " beau drap noir... 12 à 25.00
Coupure garantie.
11 mai 1866—30 août 6m—206

NOEL PRATT, NEUBBERER et SCULPTEUR, DE GOUT ET DE FANTAISIE, 39, Grande rue St. Laurent.
Remercie sincèrement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour, et il informe le public qu'il tiendra toujours un magasin un grand assortiment de MEUBLES de goût, de fantaisie et utiles, tels que: Amellements de Salon, Salle à Diner et Chambre à Coucher, Side-Boards, Couchettes Françaises à coins ronds, Sofas, Chaises en Crin, Bureaux, Lavabains avec dessus en marbre et en bois, etc., etc.
Il fera aussi à ordre, comme par le passé, tous les Meubles qu'on voudra lui commander.
21 avril 1866. jno—192

NOUVEAU MAGASIN DE FERRONNERIES, 227, Grande Rue St. Laurent, ENSEIGNE DE "LA FACHE."
H. SEYBOLD, commis pendant nombre d'années chez M. J. N. Hall et Cie., à l'honneur d'attirer l'attention du public sur le nouvel établissement ci-dessus désigné et tout récemment ouvert avec un assortiment complet de Ferronneries, de Vases, Mastic, Pontons, Huiles, Vaisselle d'étain et verme, etc., etc.—le tout de la meilleure qualité.
M. Seybold est décidé de vendre au plus bas prix, et les acheteurs gagneront à lui rendre une visite afin de pouvoir faire la comparaison de ses marchandises et de ses prix avec les autres marchands ferronniers.
13 juin 1866. jno—232

SOUVENEZ-VOUS DE! KEARNEY & FRERE, Rue Dollard.
Ils peuvent monter vos POELES, les réparer, ainsi que vos FOURNAISES, etc., dans le plus bref délai.
Tout plomberie, ouvrage en fer blanc, pose de Gaz, etc., est promptement exécuté.
5 nov 3m

SERINS ET CHARDONNERETS A VENDRE.—Une collection
A magnifique des oiseaux suivants:—Chardonnerets Français, Skylarks, meilleurs Serins Allemands, (chanteurs magnifiques). Perruches gris d'Afrique, collection d'oiseaux jeunes et vigoureux venant d'être reçus d'Allemagne.
M. GIRARD, coiffeur
9 Rue St. Lambert.
7 nov—1m

ISAACSON HOTEL, (ci-devant Hotel Gareau), Rue St. Gabriel, Montréal.—L'établissement ci-dessus est le nouveau ouvert pour la réception de pensionnaires, les personnes qui désirent louer des chambres, doivent en être avisés au plus tôt.
Le LUNCH sera servi tous les jours depuis MIDI jusqu'à 2 heures.
La Table sera fournie de tous les fruits de la saison.
Vins et Liqueurs de choix. 385—1m

ACADEMIE DE DANSE.
M. MacDonald peut encore recevoir quelques élèves à la Salle Nordheimer. Cette académie est à la fois la plus importante et la meilleure qu'il y ait à Montréal; elle est très bien chauffée et éclairée. Il donnera avec plaisir pendant le jour, des leçons privées pour la danse, le maintien et le gymnasie.
S'adresser à la Salle Nordheimer, ou chez M. GOULD & HILL,
P. S.—Un Professeur de mérite est engagé comme musicien.
337 jno

BATEAU A VAPEUR. CAPT. DEMERS
Un bateau à vapeur commandé par le Capitaine Demers, à faire des voyages entre Laprairie et Montréal, aux heures ci-dessous, sans garantie de précision, jusqu'à avis contraire; tout fret sera payable en arrivant au port, si non, il restera aux charges, frais et risques du propriétaire.
Heures de départ pour tous les jours (dimanches et jours de fêtes exceptés)
DE LAPRAIRIE:
7 heures a. m.
12 du p. m.
Laprairie, 28 mai.
DE MONTREAL:
10 heures m.
8 du p. m.
do—219

A VENDRE,
Un terrain de 43276, situé sur la rue Montcalm, en cette cité, avec une maison neuve, en briques, à deux étages dessus construite, portant les nos. 223 et 234 de la dite rue Montcalm.
—Aussi—
Un autre terrain de 25274, situé sur la rue Amherst, en cette cité, avec une maison neuve, en briques, à deux étages dessus construite, portant le no. 190 de la dite rue Amherst.
Ces terrains sont commodes.—Titres incontestables.
Prix et conditions qui seront libérales, s'adresser aux soussignés,
GARAND & FROCHETTE, Notaires,
No. 9, Rue St. Gabriel.
(Continué sur la quatrième page.)

Attention ! Attention

M. le Dr. Mathieu, dentiste, no. 192 rue Notre-Dame, peut maintenant, par un procédé tout nouveau, extraire les dents les plus endommagées et les plus douloureuses sans causer aux patients la moindre douleur.

TRAITEMENT SPECIAL des maladies Secrètes, de la Poau, des Yeux, des maladies de la Gorge et des Poux, des maladies du Cœur, des maladies du Foie et de la Vessie, Group.

PAR A. SOULACROIX, Docteur Médecin et Chirurgien Français diplômé de la Faculté de Paris, bachelier en lettres, bachelier en sciences-physiques, et élève de MM. Ricordi et Jansen, les célèbres médecins français des maladies secrètes.

Le Docteur Soulacroix traite également toutes les autres maladies tant médicales que chirurgicales et les maladies des enfants.

Consultations: Toute la journée depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir, et de 7 heures à 9 heures du soir.

1ère Edition. L'Union Nationale

Montreal: MARDI, 20 NOVEMBRE 1866.

DEPECHE SPECIALE.

39 PRISONNIERS FÉNIENS LIBÉRÉS. Toronto, 19 nov.—On a relâché, samedi soir, 39 prisonniers féniens. Il n'y avait pas assez de preuves pour que le grand jury trouvât un vrai bill contre eux. On a procédé à leur libération avec un grand secret.

La sortie s'est opérée par derrière la prison, vers 10 heures du soir. Une garde de 20 hommes a escorté les prisonniers. Le lieutenant Harrison, du 17e régiment, le commandant.—Les prisonniers sortirent deux à deux de la prison. A la vue de la ligne de soldats armés qui les attendaient, leur figure devint soucieuse et inquiète. Ils ne paraissent pas sûrs que l'on voulait réellement les libérer.

NOUVELLES DE LA CAPITALE.

Ottawa, 19 nov.—Une autre compagnie du 100e régiment est attendue prochainement. On lui prépare un logement.—Les directeurs des églises, des salles et édifices publics font les changements requis par la loi en arrangeant les portes de façon qu'elles s'ouvrent à l'extérieur. A partir du 1er janvier prochain, cette amélioration sera effectuée. Le temps est doux et humide.

TÉLÉGRAPHIE GÉNÉRALE.

Washington, 19 nov.—Le Mercury de Charleston a été publié ce matin pour la première fois depuis Février, 1865. Il admet dans un éditorial que la guerre a détruit la théorie des droits des Etats, et il promet de se dévouer à l'avenir aux développements intérieurs des intérêts du Sud.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Liverpool, 19 nov.—Le steamer Moravian, capitaine Aiton, qui est parti de Montreal le 8 novembre, est arrivé ici. Londres, 19 nov.—L'abondance des pluies a inondé les comtés de York et de Lancaster et a causé de grands dommages. Plusieurs personnes ont été noyées.

LES ORACLES DE LA MINERVE.

Depuis quelque temps la Minerve est devenue la Sibylle du gouvernement. Presque tous les jours elle lance dans le public des entretiens qui ont la prétention d'être officiels et de faire connaître les intentions de ses maîtres. Ces entretiens sont reproduits par la presse en général: il en résulte un peu de lustre pour notre vieille voisine, dont son orgueil de valet de confiance est probablement satisfait.

d'éducation, elle annonce que l'intention de la délégation canadienne n'est pas de changer quoique ce soit au projet de la convention de Québec: mais elle se donne bien garde de dire que la délégation n'a pas l'intention d'ajouter quoique ce soit au projet.

Dans le cas où plusieurs clauses même des plus importantes, seraient ajoutées, la Minerve dira: "On a ajouté au projet, mais on ne l'a pas changé." Dans le cas où rien ne serait ajouté, la Minerve dira à plus forte raison, que sa prédiction était juste. Quoi qu'il arrive donc, la Minerve s'arrange pour pouvoir s'en tirer par quelque grossier subterfuge, si elle ne peut en sortir honorablement.

Autre exemple: A propos de l'achat du consentement de l'île du Prince Edouard au prix de \$800,000, elle dit: "Le gouvernement canadien ne s'est pas encore engagé à donner cette somme, mais il prendra peut-être les moyens d'obtenir l'adhésion de cette province, en faisant des sacrifices pour mettre ordre à la question de tenure qui l'occupe." Cela veut dire que le gouvernement canadien donnera les \$800,000; mais cela veut aussi dire qu'il ne les donnera pas. Et le télégraphe s'amuse à transporter ces fadeuses d'un bout à l'autre de la province! Les nouvelles se font donc bien rares?

La Minerve est beaucoup plus précise lorsqu'elle veut, par quelque assertion hardie, ramener la confiance qui s'en va. Par exemple lorsqu'elle voit ses maîtres prêts à tomber sous la défiance des catholiques qui harcèlent le ministère et l'inquiètent par leurs soupçons, leurs perquisitions, leurs demandes incessantes d'explications, craignant de perdre le patronage que les ministres lui prodigent, elle déclare avec un aplomb imperturbable que l'épiscopat est satisfait et qu'il est faux que Mgr. Horan doive se rendre en Angleterre pour protéger les intérêts catholiques.

Devons-nous croire à cette dénégation? Est-il probable que la détermination à laquelle on était venu l'épiscopat, de députer un de ses membres à Londres, ait été rescindée? L'épiscopat s'est-il contenté des oracles vagues et insignifiants de la Minerve ou des engagements solennellement ridicules et parfaitement vides de tout sens catholique, de M. George Etienne Cartier? Tout cela n'est pas probable, et quand bien même l'épiscopat serait revenu de sa détermination, il n'est aucunement probable qu'il en eût fait la confidence à la Minerve, qui, tout à l'heure encore, au grand scandale du Corrier du Canada même, insultait si gravement les évêques catholiques en qualifiant d'exagérés, leurs prétentions si justes et si raisonnables.

Si les évêques se sont déistes de la détermination à laquelle ils en étaient venus, de déléguer l'un d'eux en Angleterre, ce ne peut être qu'à raison de la présence de M. Chauveau à Londres lors des délibérations et de la mission qu'il a fort probablement reçue de leurs grands, de surveiller les intérêts catholiques en Angleterre et de contrecarrer les efforts de M. Galt et de M. Cartier pour favoriser les intérêts protestants aux dépens de la stricte égalité qu'il importe de maintenir. Nous défions la "Minerve" et tous les organes de nier que M. Chauveau ait reçu une pareille mission des évêques catholiques du Canada!

MÉDECIN LANCRÔT.

LE CONSEIL DE VILLE.

A la suggestion d'un grand nombre de personnes, nous avons résolu de ne plus donner le compte-rendu des procédés du Conseil de Ville, tant que les membres de la corporation, intéressés à ce que les annonces municipales se publient dans le journal le plus répandu parmi la population française de Montréal, n'auront pas pris la détermination de donner satisfaction au public à ce sujet. Pour notre part, considérant la chose au point de vue de l'intérêt de nos compatriotes en cette ville, nous voulons protester par notre abstention de publier les procédés du conseil, contre ce qui nous paraît être, non pas tant une injustice envers l'Union Nationale, qu'une injustice envers le public.

LA MISSION DE L'HON. M. CHAUVEAU.

Nous ne croyons pas nous tromper en disant que les Evêques catholiques du Canada ont réussi, en exerçant une forte pression sur le gouvernement, à faire accepter l'hon. M. Chauveau comme leur agent auprès des autorités impériales pour surveiller les intérêts catholiques et obtenir, pour nos coreligionnaires, les garanties qui seront accordées aux protestants, à la sollicitation de M. Galt et des autres membres de la délégation.

Nous ne croyons pas nous tromper non plus en disant que lorsque les ministres eurent été forcés de faire cette concession au clergé catholique, ils eurent recours à un subterfuge que nous avons déjà fait connaître pour frustrer les espérances que l'épiscopat fondait sur la nomination de M. Chauveau. Ils firent alors avec M. Galt un compromis par lequel celui-ci se contenta d'un ajout à la constitution dans lequel on accorda aux minorités le droit d'appel à l'autorité centrale, où les protestants sont très certains de rencontrer l'appui le plus entier, tandis que les catholiques ne peuvent raisonnablement avoir la même confiance.

La mission de M. Chauveau expliquerait pourquoi Mgr. Horan ne se rendrait pas en Angleterre, ou même temps que le grossier subterfuge des ministres autorise les craintes légitimes qu'éprouve encore l'épiscopat, au sujet de la question d'éducation et de la trahison anticipée des ministres catholiques.

MÉDECIN LANCRÔT.

COMMERCE.

Ce matin le temps est couvert avec apparence de pluie pour plusieurs jours. Le change sterling lourd et à la baisse. Les marchés sont lourds; quelques transactions importantes samedi après-midi. Fleur par quintal de 120 lbs.—Supérieure extra no minale, 6.80; Extra 6.75; Supérieure de blé du Canada 6.90 à 7.00; Supérieure de blé du Canada (prix exceptionnel), 7.10 et plus; Supérieure de blé de l'ouest 7.00 à 7.25; Supérieure des marques de la cité, 7.00 à 7.15; Supérieure No. 2, no minale; belle nominale; moyenne nominale; moyenne nominale; fleur en poche, 8.50 à 4.00 par 112 lbs, selon la qualité. Recettes très restreintes, Paris d'avoine par qrt de 300 lbs.—\$5.00. Blé par mts de 60 lbs.—H. Canada de prix

temps du nom nal à 1.50. Pota par 60 lbs.—Une vente en chers à 78c, égal à 80c par 62lbs. Orge par 48 lbs.—Nominale de 55 à 60c. Maïs par 56 lbs.—Vente de 25000 vendus depuis la fermeture hier—15.00 à 55 et 60. Avoine par 100 lbs.—Potasse léve qualité, 6.30 qualité inférieure, 5.60 à 5.70. Perleasse nominale de 6.90 à 7.00.

MARCHE AUX EPICERIES.

SUC.—Des Barbades et de Cuba (brillant) vendu de 54 à 56c, et 74 à 76c droits acquittés. Sucre et S. n. Prix à la raffinerie. Pain par tierces d'environ 400 lbs, par lb.—0.114. Ecasé sec, tout " 150 lbs, " lb.—0.11. Moutu pour table " 200 lbs, " lb.—0.11. Ex. moulu pour table " 200 lbs, " lb.—0.12. Ecasé A " 250 lbs, " lb.—0.104. Jambon " 200 lbs, " lb.—0.104. Sirop jaune " 40 gal. gal.—0.60. THEE.—Il y a eu quelques petites ventes marobé ferme pour les bonnes qualités. CAFÉ.—Aucun changement dans les prix. Java, 22 à 24c; Rio, 18 à 20c; Cap, 17 à 19c; Maracaibo, 18 à 20c.

PRIX DU FRET.

Taux nominiaux. Par steamer pour Liverpool: Grains, 5c—par 480 lbs, avoine 6c par 320 lbs, farine d'avoine 2c 6d par qrt; potasse 30c par tonneau, perleasse 35c. Par steamer pour Glasgow: Poin nominale, potasse 25c par tonneau. Par voiliers pour Liverpool: Grains 4c par 480 lbs. PORTS D'EN BAS. Fleur pour Terre-neuve, 40c par bart; Pictou 35c par qrt; Baie des Chaleurs, 35c par qrt; Halifax 35c.

Prix courant en détail de Marché Bonsecours.

Revisés avec soin par L'UNION NATIONALE par M. F. BENOIST, Assistant Clerc du Marché. Montreal, 20 Nov. d s d. Fleur de la campagne qrt. 21 0 21 3. Pêches par boites. 00 0 00 0. Farine d'avoine do 13 0 14 0. Blé d'Inde. 9 0 9 6. Pois y minot. 5 0 6 0. Org. do de 40 lbs (nouveau). 2 6 3 0. Avoine do de 40 lbs. 1 10 2 0. Barzain. 2 9 3 0. Graine de lin. 7 6 8 0. Graine de mil y minot. 8 6 9 0. Dinde vieux couple. 9 0 12 0. Pigeons. 8 0 9 0. Oies do 5 0 6 0. Canards do 3 0 3 6. Oie sauvages do 1 3 2 0. Volaille do 2 6 3 0. Poulets do 1 8 2 6. Pigeons. 0 10 1 0. Tourtes y douzaine. 0 0 0 0. Perdrix y couple. 2 6 3 0. Lièvres do 10 10 11 0. Morue y lb. 0 3 0 4. Beurre frais y lb. 1 0 1 3. Oie salé do 10 0 11 0. Fèves canadiennes y minot. 0 0 0 0. Patates y poche. 3 6 4 0. Cochons morts y 100 lbs. 42 6 45 0. Sucre d'étable y lb. 0 5 0 6. Sirop do gallon. 0 0 0 0. Miel y lb. 0 7 0 9. Beurre frais y douzaine. 0 10 0 11. Orange y boîte. 0 0 0 0.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Marché à la hausse et peu alimenté. Montreal, 20 nov. 1866. Bœuf, 1ère qualité. \$6 00 @ 8.00. " 2e et 3e qualité. 5.00 6.00. Vaches à lait. 20.00 30.00. " extra. 30.00 50.00. Veaux, 1re qualité. 6.00 9.00. " 2e qualité. 4.00 6.00. " 3e qualité. 2.00 4.00. Moutons, 1ère qualité. 7.00 8.00. " 2ème qualité. 4.00 6.00. Agneaux, 1ère qualité. 3.50 5.00. " 2ème qualité. 2.00 3.00. Cochons, 1ère qualité. 8.00 12.00. " 2ème qualité. 5.00 7.00.

MARCHE DE NEW-YORK.

New-York 19. Coton—Fermé prix nominal. Fleur—Recettes \$94,000, marché ouvert ferme et plus actif et de 5 à 11c plus bas à la clôture, lentes 2800 qrt de 8.00 à 10.15 pour superfine de l'Etat, 8.25 à 10.15 pour extra do; 10.65 à 11.80 pour choisie do; 8.00 à 10.15 pour superfine de l'ouest; 8.75 à 11.10 pour commune à moyenne extra de l'ouest; et 10.25 à 11.85 pour commune à bonne marque d'embarquement extra cercles ronds de l'Ohio. Fleur de Seigle—Sans changement décidé, 6.50 à 7.00. Blé—Reçu 15220 mts, marché de 1 à 2c meilleur, ventes 68160 mts de 2.15 à 2.30 nouveau de Chicago et de Mil, 2.90 à 3.00 au bout de l'Etat. Seigle—Reçu 8000, en bonne demande et ferme, ventes 41000 mts de l'ouest 1.08 à 1.10. Orge—Reçu 17840 mts, marché actif et décidé ment plus ferme, ventes 58,000 mts, 1.20 du H-Canada et 1.15 de l'Etat. Blé d'Inde—Reçu 190211 mts, marché ouvert environ 20 meilleur, mais ferme lourd et à la baisse, vente 196000 mts, 91c à 94 inférieure, 95 à 96c mûle de l'ouest pour exportation, en circulation, 96c à 97c de ce magasin. Avoine—reçu 23500 mts, marché un peu actif et ferme, ventes 122600 mts, 56 à 60c de Chicago, 59 à 61c de Mil.

2ème Edition.

Le Soussigné sollicite respectueusement les personnes qui ont l'intention d'assurer leur vie, de vouloir bien s'adresser à lui au numéro 22 rue St. Gabriel, car il vient d'être nommé agent de la Compagnie d'Assurance Aetna, l'une des associations les plus prospères et les plus sûres qu'il y ait sur ce continent. Il fournira avec plaisir tous les renseignements et les statistiques concernant l'institution qu'il représente.

T. THOMPSON.

BUREAU NO 22 RUE ST. GABRIEL, Montreal

Attention ! Attention !

M. le Dr. Mathieu, dentiste, no. 192 rue Notre-Dame, peut maintenant, par un procédé tout nouveau, extraire les dents les plus endommagées et les plus douloureuses sans causer aux patients la moindre douleur.

BULLETIN FINANCIER.

New-York, 20 nov.—Or ouvert à 141. Change sterling 81. Greenbacks achetés à 29 1/2 et vendus à 28 1/2 à 29 d'escompte. Argent—acheté à 8 1/2 d'escompte et vendu à 3 et 3 1/2.

Dépêches Spéciales.

NOUVELLES DE LA CAPITALE.

Ottawa, 20 nov.—Vers 7 heures, hier soir, le feu a éclaté près du coin des rues Cumberland et Patrick, mais il a été éteint avant que beaucoup de dommages aient été causés. On a été mis préalablement que le feu a été mis malicieusement.

Arnprior, 20 nov.—Un accident est arrivé, hier soir, au moulin de McLachlin. Une pièce de bois a roulé sur le corps d'un ouvrier. On ne croit pas qu'il survive.

TÉLÉGRAPHIE GÉNÉRALE.

NOUVELLES AMÉRICAINES. Portland, 20 nov.—Le steamer Ibernian est arrivé à 7 h. 30 m. Les malles et les passagers sont attendus demain matin.

Les typographes de Montréal ont conçu le projet de se constituer en association sociale et intellectuelle. Ils tiendront leur première séance, demain soir, dans la Salle St. Jean Baptiste, no. 16, Petite rue St. Jacques. Nous n'avons aucun doute qu'ils peuvent former une de nos plus belles sociétés de Montréal.

Le Witness de samedi dernier contenait à l'adresse de la Salle d'Asile de la rue St. Catherine, institution catholique, un article... IRREPROCHABLE. Il y faisait connaître en détail toute l'excellence de cette institution, qui reçoit jusqu'à 300 enfants, et les tient sous ses soins pendant le jour, les rendant à leur famille le soir. Notre confrère terminait son article en conseillant aux protestants de fonder une institution semblable. Un article aussi rempli de bons sentiments fait presque oublier les diatribes et les calomnies que le Witness a prodiguées au catholicisme, aux vertus qu'il inspire, aux institutions admirables qu'il crée.

Les Canadiens-français de Chicago, s'étant réunis en convention, ont adopté le programme suivant. On remarquera que Stephens, dont ils approuvent le mouvement, n'a jamais eu l'intention d'envahir le Canada.

1o. Que l'amendement à la Constitution proposé par le Congrès, en prévenant pour toujours le paiement de la dette du Sud, sauvegarde les intérêts du travail, constamment chargé d'acquiescer les charges publiques, aussi bien dans le nouveau monde que dans l'ancien.

2o. Qu'au peuple seul appartient le droit d'avoir une politique dans une société démocratique, que le Président eût-il toutes les qualités que ses adversaires lui refuse, sa politique par le seul fait d'être personnelle, est un danger, une atteinte portée aux principes républicains.

3o. Que nous devons à la mémoire de nos héros tombés dans la seconde guerre sainte de l'Indépendance nationale, de compléter leur œuvre d'affranchissement en ne laissant aucun vestige de caste, de privilège ou d'inégalité civile ou politique.

4o. Que la question du travail libre posée par l'esclavage et résolue par la victoire a pour complément nécessaire l'abolition du salariat, son remplacement par la participation, et comme premier pas dans cette voie, recommandant la formation du plus grand nombre possible d'associations co-opératives.

5o. Que tous les peuples solidaires au point de vue républicain et social, les travailleurs de la langue française accordent leurs sympathies au mouvement Irlandais dont le patriote républicain, James Stephens, a si noblement assumé l'initiative.

Les ministres qui ont menacé de résigner, si l'on rendait justice aux catholiques, ne sont pas MM. McDonald et Howland, comme la typographie a bien voulu nous le faire dire: nous avons écrit "M. M. McDougall et Howland."

NOTRE FEUILLETON.—La surabondance de matières pressantes nous a forcé, pendant quelques semaines, de priver nos lecteurs d'un feuilleton. Nous remplissons aujourd'hui cette lacune que l'on remarquera dans notre journal. Le feuilleton que nous avons choisi est un ouvrage littéraire remarquable. Nous avons la certitude que l'on en trouvera la lecture agréable et intéressante.

Le Herald de New-York annonce que le procureur général du Haut-Canada, a déclaré dans cette ville que le gouvernement canadien avait décidé que les prisonniers condamnés à mort à Toronto ne seraient pas exécutés. Il a ajouté que leur sentence ne serait pas commuée maintenant, mais simplement suspendue. Les prisonniers seraient retenus en hôtes afin d'engager leurs frères à bien se conduire.

Edward Keys et Edward Kelly, deux des prisonniers féniens transportés de Cornwall à Toronto, ont été élargis. Patrick Boyle et James Law se sont portés garants de leur comparution à l'appel de la Couronne pour \$1000 chacun. Les deux prisonniers ont dû déposer en même temps \$4000.

Les Assises Criminelles du District de Beauharnais s'ouvrent aujourd'hui. M. Médecin Marchand représente la Couronne.

Hier matin, on a ressenti à Québec un léger secousse de tremblement de terre qui a duré deux secondes.

D'après une dépêche spéciale de Washington adressée au Post de Boston, le général Grant aurait eu, mercredi dernier, une longue entrevue avec l'attorney-général où il s'est agi de la fraternité féniennne.

Le gouvernement américain est en possession de documents, qui établissent que les féniens sont encore prêts à envahir la frontière canadienne. On a envoyé en conséquence à New-York M. Stranberry. Ce dernier va sans doute conférer avec l'attorney général de cet Etat au sujet de cette affaire.

Vendredi après-midi, dit le Canadien, les murs d'une maison incendiée, appartenant à M. Paquet, se sont écroulés par la force du vent, et malheureusement l'un des pans est tombé sur une maison en bois qui était en voie de construction et l'a mise en pièces. Des cheminées se sont aussi écroulées, nous dit-on.

On doit envoyer un détachement de réguliers à Bedford, vers la fin de Novembre. Il stationnera dans cette localité pendant le procès des féniens.

Pour notre troisième édition voir notre troisième page.

Pour les grands et petits, c'est utile à savoir. Il n'y a qu'un seul moyen de conserver les montres: les bien faire réparer. Mais par qui? C'est facile à trouver. Chez G. T. DORION & CIE. 105 Grande rue St. Laurent. 349-2m

LE GRAND REMÈDE DES FAMILLES.—Il n'y a probablement pas de remède pour les familles si favorablement connu que le PAIN KILLER de Davis.—Son usage aux Indes, Chine, Turquie, et dans presque toutes les stations missionnaires a toujours été employé avec succès contre les influences du climat sur les familles missionnaires, ainsi que le choléra et fièvres de l'Est. Le PAIN KILLER peut-être employé pour toutes les maladies des boyaux brûlures, égrasures etc. Vendues par tous les Droguistes. 26 Oct. 1866. 1—m.

NOUVELLES ANNONCES.

AVIS PUBLIC.

Lucie Caravan, mon épouse, ayant quitté mon domicile sans raisons légitimes, je fais défense à qui que ce soit de ne rien lui avancer non plus qu'il aucune personne, pour elle, sans un ordre écrit et signé de ma main. 20 nov—61 JEAN BRE. LIVERNOIS.

BRIQUES, ou Garnitures de Poèles à Charbon, Grilles, etc., pour les Poèles suivants:—Good Samaritan, Golden Era; Patriot, Nugget, Triumph, Harvest Queen, Pride of Canada, Lafayette, Hall and Parlor Stoves, Northern Light, McGregor, Magee, Albanian, Steward, American, Queen of the West, Star of the West, Challenge, Black Diamond, Treasure, Talisman, Violet, Franklin, Washington, Prize Grate, Mammoth, etc.

MEILLEUR & CIE.

247 Grande Rue St. Laurent, coin (No. 639) de la rue St. Catherine. 19 nov—21

VERITABLES HARENGS de Digby.—Venant d'être reçus par le vapeur "Meritt", 160 boîtes de VRAIS HARENGS de DIGBY, de qualité supérieure. Aussi en magasin: Fruits nouveaux de la récolte de 1866, comprenant RAISINS pressés, de Valence et sans grains; CURRANTS, Ecoores de citron, citrouille et d'orange; Amandes, noix, dattes, et une variété de produits de la saison de qualité supérieure et à des prix raisonnables.

W. D. McLAREN, Epicier de Familles, 247 Grande Rue St. Laurent, coin (No. 639) de la rue St. Catherine. 19 nov—21

A. A. C. LA RIVIERE,

IMPORTATEUR & MARCHAND DE

QUINCAILLERIE,

COUVERTURE,

ET DE PEINTURE.

EN GROS ET EN DETAIL.

(23) A L'ENSEIGNE DU SOLEIL. (21)

233 et 235 RUE ST. PAUL.

On trouvera à cet établissement un assortiment complet de marchandises ci-dessus mentionnées, venant d'être reçues directement des manufactures anglaises, françaises, allemandes et américaines.

N. B.—Les marchands de la campagne sont invités à faire une visite à cette maison afin de constater la modicité des prix.

Les conditions d'achat sont très libérales.

17 nov 14—68

UN PIANO carré, en bois de

Rose, à 63 octaves, A vendre. Prix: \$180. Chambre 6, No 13 Place d'Armes. 20 nov —41

M. JORDAN, Maître d'écri-

ture, nous arrive des diverses villes de l'Amérique et du Canada hautement recommandé dans cet art si important et si utile. En référant aux témoignages et réclames de la presse, ceux qui ont l'intention de prendre des leçons du savant professeur, verront qu'il est digne de leur encouragement. Son système d'enseignement est à la fois nouveau et unique, ayant donné la plus entière satisfaction à tous ceux qui l'ont patronisé. Cinq leçons d'une heure chacune, affirment ceux qui en ont pris, suffisent pour se former la main à une calligraphie commerciale de la plus grande élégance. Les dames et messieurs qui à Montréal ont pris des leçons du savant professeur, déclarent que son système l'emporte sur tous les autres dont ils ont fait l'essai, et qu'il peut corriger une mauvaise main et la former à une écriture uniforme et élégante. Ses charges sont des plus modérées possibles. Le professeur enseigne depuis 28 ans, et son talent ne peut manquer d'être couronné de succès ici comme il l'a été partout où il a passé. Il fait une tournée générale sur ce continent et ne doit rester à Montréal que peu de temps. On ne peut s'adresser à lui le plus tôt possible, soit personnellement ou par lettre. Leçons privées données à volonté. Chambre No. 522, Rue Craig, ouverte depuis 8 h. jusqu'à 9 h. P.M. 2. 10V —2f

CONCERTS au PALAIS de

CRISTAL.—Le premier Concert de la Série aura lieu au Palais de Cristal LUNDI SOIR, le 26 novembre.—PRÉSIDENT: Col. Bell, des Fusiliers Royaux du pays de Galles. Vice-Président: Capt. Hallows, 25e Rég. K. O. B., Capt. Stevens, de la Brigade des Carabiniers Royaux. Conducteur de l'Orchestre: F. H. Richardson.—Le programme sera rempli par les orchestres réunis du 23e et 25e régiments et de la Brigade des Carabiniers.

UNE PARTIE:

1. Marche Nuptiale.—Mendelssohn.

2. Ouverture.—Marti.—Donizetti.

3. Motif de Lucie de Lamermoor.—Donizetti.

4. Valse.—"Montagne Royale"—Belle.

UNE PARTIE:

1. Pot Pourri de Variations.—Ehrman.

2. Quadrille.—"Queen's Canadian"—Prince.

3. Motif.—Attila.—Verdi.

4. Chanson.—"Russian Carriage"—Cook.

Vive la Canadienne.—God save the Queen!

Portes ouvertes à 7 h., concert à 8 h. Billets d'admission:—25 cts. En vente chez tous les marchands de musique et à la porte. Sièges réservés à vendre chez Gould & Hill et chez Prince. 20 nov—1s

CHAMPLAIN.

Les personnes qui désirent avoir les Livres de Champlain au prix de souscription, sont priées de ne pas tarder à insérer leurs noms, sur une des listes ouvertes chez l'Editeur et ses agents; car la souscription sera fermée positivement le 1er du mois prochain. GEORGE E. DESBARATS. Ottawa, 12 Nov. 1866. 11—1s

J. T. H. NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE POUR HARDES D'HOMMES. Chemises de Flanelle pour Messieurs, Chemises blanches pour do Corps épais en laine à côtes pour do Cui pour do de pour do Chaussons tricotés à la main pour do Jacquites à la Cardigan pour do Cache-nez en laine pour do Gants d'automne pour do Cravattes en soie pour do Faux-nez pour do Mouchoirs Ourlés pour do Un assortiment bien assorti de ces marchandises chez J. T. HENDERSON, Etablissement de confection pour Messieurs, Coin des rues Notre Dame et St. Pierre, 3 nov 1m

ON A BESOIN d'un garçon de 14 à 15 ans, sachant l'anglais, pour apprendre le métier de Tailleur; aussi d'une couturière pouvant parler l'anglais. JOHN O'CONNOR, Magasin de hardes à bon marché. 16 nov—3f No. 55 Rue St. Jean.

INSTITUTION D'EDUCATION PRIVEE et Académie d'écriture de Professeur Long, 607 Rue Craig.—On apprend aux personnes de tous les âges à écrire avec aisance, facilité et élégance. Il y a des appartements privés pour les dames. On y enseigne aux jeunes gens, d'une façon parfaite et pratique, la tenue des livres, l'arithmétique, le calcul, la correspondance commerciale, etc. et on les met en état d'entrer dans les affaires sous LE PLUS COURT DELAI POSSIBLE. Le Professeur peut fournir les références les plus respectables de Montréal. Pour tout ce qui regarde les conditions, la durée et les heures des cours, etc., s'adresser à l'Institut. 16 nov 0m

KERR & FINDLAY, Confiseurs en Gros, No. 516 Rue St. Paul. 19 nov—1m

LA STE. CATHERINE.

GRAND CONCERT-PROMENADE donné par les Officiers des CHASSEURS CANADIENS. Sous le patronage des Dames de Montréal, VENDREDI, LE 30 COURANT à la SALLE BONSECOURS.

ADMISSION:—25 cts; militaires et volontaires en uniforme et avec compagnie, 37c. On peut se procurer des billets chez les principaux libraires et marchands de musique, des Officiers du Bataillon et à la porte le soir du concert. Programme dans un prochain numéro. 17 nov

3ème Edition.

Le nommé Ernest Dufresne, mentionné, dans nos dépêches comme l'un des victimes de l'accident arrivé sur le Grand Tronc, le 16, près de Guelph, C. O., est mort, samedi dernier, des suites de ses blessures.

Le maire de Québec a reçu du maire de Liverpool un télégramme l'autorisant à tirer sur les banques la somme de \$9500, qui a été soustraite à Liverpool pour les incendies de Québec.

MM. Charles Ouimet et J. G. K. Houghton, avocats du prisonnier Mack, condamné à être pendu vendredi prochain, ont adressé au gouverneur général une pétition demandant la commutation du châtiment.

Le major-général Stisted doit succéder au major-général Napier dans l'état-major du Canada. Ce changement est attendu au commencement de l'année prochaine.

La société de construction et de bienfaisance mutuelle de Montréal (Montreal Mutual Benefit Building Society) s'est assemblée vendredi, le 16 courant.

Il y aura jeudi prochain une magnifique représentation au théâtre royal donnée par l'association dramatique sous le patronage du Major général Lindsay.

Théodore Lamirand, gardien du phare érigé à Twelve Mile Island, sur le lac Deschênes, a été trouvé mort dans son canot, le 6 courant.

Il est tombé quatre pouces de neige à Gaspé, le 28 octobre, et il y a quelques jours il y avait presque deux pouces de neige à Miramichi pour l'usage des carioles.

Un ouvrier, du nom de Simard, travaillant, samedi dernier, à bord de l'Aurora dans le port de Québec. En faisant un faux pas, il tomba à l'eau. Une chaloupe fat de suite envoyée à son secours; mais il était déjà noyé quand on put l'atteindre.

Dans l'après midi de vendredi dernier, un grand nombre de personnes, à Québec, ont pu jouir du rare spectacle de six trombes qui se sont élevées à l'entrée de la rivière St. Charles.

Horace Greely, de la Tribune de New York, a écrit une lettre dans le Journal de Newburgh où il dit qu'il est bien prêt à accepter le titre de sénateur des États-Unis mais qu'il n'est pas disposé à importuner aucun des membres de la Législature pour l'obtenir.

L'évêque anglican d'Ontario a déposé Henry Charles Eagre Costello, nommé récemment ministre assistant de la cathédrale St. George, à King-ton. Cette déposition a été décidée pour cause d'adultère.

On doit envoyer prochainement au Fort Erie une compagnie des Royal Canadian Rifles. Elle sera armée de carabines à répétition.

La société qui existait entre M. Lanctôt et M. Laurier, avocats, se trouvant dissoute par le départ de M. Laurier pour Athabaska, M. M. Lanctôt et Lanctôt ont formé ensemble une société, qui est chargée de la continuation des causes pendantes de la ci-devant société.

D'après les dernières nouvelles, l'impératrice Charlotte est moins folle qu'elle était. On espère maintenant que sa maladie cérébrale aura une fin.

Dans une gare de chemin de fer: Une femme s'approche d'un guchet où l'on délivre les billets.

Historique, ce mot-là! Et l'on se plant parfois de l'impolitesse des employés qui ont affaire à des gaillardes de cet acabit?

Un journal anglais affirme que le gouvernement italien vient de payer les dettes contractées à Londres par Garibaldi lors de l'affaire d'Aspromonte.

On a besoin de bons ouvriers pour la fabrication des Surtouts. On leur payera de bons gages pour travailler chez le soussigné.

THEATRE ROYAL. Sous le patronage distingué du Major Général l'honorable James Lindsay.

ON A BESOIN de bons ouvriers pour la fabrication des Surtouts. On leur payera de bons gages pour travailler chez le soussigné.

THEATRE ROYAL. Sous le patronage distingué du Major Général l'honorable James Lindsay.

ON A BESOIN de bons ouvriers pour la fabrication des Surtouts. On leur payera de bons gages pour travailler chez le soussigné.

ON A BESOIN de bons ouvriers pour la fabrication des Surtouts. On leur payera de bons gages pour travailler chez le soussigné.

ON A BESOIN de bons ouvriers pour la fabrication des Surtouts. On leur payera de bons gages pour travailler chez le soussigné.

ingrédients médicaux, et au point de vue scientifique son mérite est pleinement démontré par les heureux effets qu'il produit dans la pratique.

J. C. BUTLER M.D. JOHN ERSKINE M.D. Waterloo 19 janvier 1866.

SEVEZ-VOUS DES MÉDECINES d'une maison digne de confiance. Voyez l'annonce de Barnes, Henry & Co.

AVIS SPECIAUX. M. SAMUEL CHAREST offre en vente 200 Pièces de Flanelle large à UN SHELING LA VERGE.

PHARMACIE CANADIENNE COIN DES Rues Craig et St. Lambert

Les Docteurs DESJARDINS & QUEVILLON annoncent au public qu'ils donneront les prescriptions gratuites à ceux qui achèteront les remèdes à leur pharmacie.

SIROP FRANÇAIS Employé contre la Toux, la Bronchite, la coqueluche, le croup, l'Asthme, remède qui n'a pas d'égal pour ces maladies.

Les personnes qui ont en leur possession des pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

DR. J. A. DESJARDINS, No. 385, rue Ste. Catherine. DR. C. QUEVILLON, No. 587, rue Ste. Catherine

DRENEZ le Pain Killer, (The) Douleurs contre le Choléra, les Maux d'Intestins, les Coliques, les Brûlures, les Gouttes, les Migraines, les Douleurs de tête, les Douleurs de dents, les Douleurs de gorge, les Douleurs de l'oreille, les Douleurs de l'œil, les Douleurs de l'oreille, les Douleurs de l'œil, les Douleurs de l'oreille, les Douleurs de l'œil.

AVENDRE Une bonne créance hypothécaire de \$880, payable en quatre paiements annuels de \$220, avec intérêt de 6 p. 100.

ACTE DES INSOLVABLES DE 1864. Dans l'affaire de LOUIS EUGENE AUBÉ et CHARLES PACAUD.

CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE Madame E. F. Thornton, la célèbre astrologue, clairvoyante et psychométriste anglaise, qui a su deviner les secrets du Vieux Monde, fonde maintenant à Hudson, New-York.

LE GRAND REMÈDE ANGLAIS Célébres Pilules de Sir James Clarke, pour les femmes. Cette médecine inappréciable ne fait pas seulement guérir toutes les douleurs dangereuses inévitables à la constitution des femmes.

PASTILLES AU CHOCOLAT, BATONS au Chocolat Crystallisé et Bonbons de fantaisie cristallisés, à la crème de qualité supérieure.

LES PERSONNES ENDÉTÉES envers la faillite de THO. MAS LAMOURÉUX, sont notifiées par les présentes de payer à J. N. Pouliot, Esq., Avocat, No. 38 Rue St. Vincent, qui s'est rendu adjudicataire des livres de comptes et crédits de la dite faillite le 8 octobre dernier.

SEL DE LIVERPOOL.—3,000 Sacs de Gros Sel de Liverpool. A vendre par JOHN ANDERSON & Co., 14 nov.—2s

M. ZACHARIAS & CIE., 217 et 219 RUE NOTRE DAME. Manufacturiers et Importateurs de CIGARES, PIPES et TABACS de toutes sortes.

CHARBONS ANTHRACITES qu'on est à débarrasser de vaseaux, ainsi que les meilleurs Charbons pour Grilles, Vapeur, et Forgerons. A vendre par JOHN ANDERSON & Co., 14 nov.—2s

AVENDRE—50 quarts d'hui de charbon de première qualité. 8 balles de Houblon, légèrement endommagé, 75 tinettes de beurre salé, 78 demi-quarts de Poisson Blanc.

THEATRE ROYAL. Sous le patronage distingué du Major Général l'honorable James Lindsay.

ON A BESOIN de bons ouvriers pour la fabrication des Surtouts. On leur payera de bons gages pour travailler chez le soussigné.

ON A BESOIN de bons ouvriers pour la fabrication des Surtouts. On leur payera de bons gages pour travailler chez le soussigné.

ON A BESOIN de bons ouvriers pour la fabrication des Surtouts. On leur payera de bons gages pour travailler chez le soussigné.

ON A BESOIN de bons ouvriers pour la fabrication des Surtouts. On leur payera de bons gages pour travailler chez le soussigné.

ON A BESOIN de bons ouvriers pour la fabrication des Surtouts. On leur payera de bons gages pour travailler chez le soussigné.

ON A BESOIN de bons ouvriers pour la fabrication des Surtouts. On leur payera de bons gages pour travailler chez le soussigné.

ON A BESOIN de bons ouvriers pour la fabrication des Surtouts. On leur payera de bons gages pour travailler chez le soussigné.

ON A BESOIN de bons ouvriers pour la fabrication des Surtouts. On leur payera de bons gages pour travailler chez le soussigné.

ON A BESOIN de bons ouvriers pour la fabrication des Surtouts. On leur payera de bons gages pour travailler chez le soussigné.

ON A BESOIN de bons ouvriers pour la fabrication des Surtouts. On leur payera de bons gages pour travailler chez le soussigné.

LA GRANDE VENTE SANS RESERVE chez G. A. GAGNON & CIE., No. 30, RUE NOTRE DAME, se continuera. Ils vendront leur MAGNIFIQUE ASSORTIMENT de MARCHANDISES SECHES AU PRIX COURANT pour argent comptant.

LE MAGASIN de TAILLEUR où l'on vend à meilleur marché est celui de M. Kennedy, No. 60, Grande Rue St. Laurent.

ACTE DES INSOLVABLES DE 1864. Dans l'affaire de SETH B. SCOTT, de Montréal, Manufactureur de Chaussures, INSOLVABLE.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

J. C. LEPAGE, Meublier, No. 152, Rue St. Laurent. Fait toutes espèces de réparages, achète et échange des meubles de secondes mains. Tient toujours en mains des meubles neufs.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Liniment du Vermont DE HENRY. Nous désirons débiter le public de la Pâte populaire mais erronée que le Liniment n'est qu'une lotion. Il sert aussi bien comme remède intérieur qu'extérieur et des centaines de cas de colique, choléra morbus, diarrhée et autres douleurs de l'estomac guéries par son usage, attestent sa grande valeur dans tous les cas. Il est composé avec beaucoup de soins et contient plus d'ingrédients qu'aucun autre médicament de son genre.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand, Propriétaire.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Dans l'instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur les rues St. François Xavier et Hospital, et E. E. Shelton, de la cité de Montréal, Ecuyer, Marchand

tranger, pour aller s'accrocher à la jupe de sa mère; et, de là, il regardait, d'un air étonné et presque craintif, celui qui était venu si brusquement prendre possession de son logis, et surtout de son coin favori. Mais bientôt, sa timidité disparut, il s'approcha peu à peu du voyageur, et finit même par l'examiner de la tête aux pieds avec cette curiosité hardie dont les enfants ne tardent jamais à faire preuve devant une physionomie qui leur plaît.

—Non, mon petit, ami, il ne faut pas t'en aller, lui dit-il affectueux. ... je me souviens maintenant que j'ai pris ta place. ... Eh bien ! reste là, nous nous chausserons ensemble.

—Je veux bien ! répliqua vivement Karl déjà presque familiarisé.

—Oh ! monsieur, vous êtes trop bon ! reprit Gertrude tout ému de l'attention dont son enfant était l'objet, et, pour mieux cacher une larme que le sentiment de la fierté paternelle fit monter du cœur à ses yeux, il acheva de délier son sabot, et se mit à jeter branche sur branche dans son âtre, pour réchauffer cet hôte aimable que la Providence avait conduit à sa porte.

Quand au petit Karl, prenant goût à la situation, il se sentait de plus en plus à l'aise avec l'air de douceur infinie dont les traits du jeune voyageur étaient tout particulièrement doués. Aussi servait-il le bien-être, par son vif et gracieux babillage, à chasser la tristesse rêveuse dans laquelle l'inconnu était déjà retombé comme malgré lui.

—Vous n'avez donc pas peur, vous, lui dit-il, de marcher comme ça, la nuit, sous les grands arbres de la forêt ?

—Tu vois, répondit en souriant le jeune homme, qui du doigt désigna son fusil, j'ai de quoi me défendre.

MAISON SANCER ET FRERE
No. 281 et 283, COIN DES RUES ST. PAUL ET ST. GABRIEL
MM. SANCER ET FRERE ont le plaisir d'annoncer à leurs patrons et au public en général que grâce à leur habileté et à leur expérience, ils ont augmenté considérablement leur fonds de commerce, comme par le passé, MESSIEURS LES MARCHANDS DE LA CAMPAGNE trouvent chez eux, outre un assortiment complet et varié de Ferronneries, des Peintures, Huiles, Vitres, Verres, For en Barre, etc., etc.

IMPORTATIONS DU PRINTEMPS
La Maison GIRARD et FRERE
A L'ENSEIGNE DU PAVILLON ROUGE.
No. 210, Rue Notre-Dame
FRES DE LA RUE ST. GABRIEL
Vient de recevoir ses importations du printemps, et invite respectueusement le public à venir examiner les magnifiques marchandises de goût, de fantaisie et d'étoffe, qu'elle a maintenant en main.

LE GRAND REMEDE FRANCAIS CONTRE LA DEBILITE GENERALE
Le remède du Dr. Fabien Lapiere pour les maladies secrètes et vénériennes, est la prescription du Dr. P. De Lapiere, médecin en chef de l'hôpital du Nord ou Lariboisière de Paris, et employée avec un grand succès pendant les quatorze dernières années dans la pratique particulière des médecins les plus éminents de France.

1000 POELES—Nous venons justement pour le célèbre "NORTHERN LIGHT".
Outre le "Northern Light", nous avons un assortiment considérable d'EXCELLENTS POELES à CHARBON et à BOIS, presque tous de notre propre manufacture.

MAISON LARIVÉE
No. 367—RUE ST. JOSEPH—No. 367
DEUXIEME PORTE DE LA RUE LAMONTAGNE.
ATTENTION ! ATTENTION !
M. NAPOLEON LARIVÉE, tout en remerciant ses nombreux patrons et le public en général de l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement, se fait un plaisir de venir à l'informer de son assortiment de marchandises d'automne et d'hiver et qu'il est prêt à les offrir à des prix très réduits.

PHOTOGRAPHIE
PORTRAITS DE GRANDEUR NATURELLE
NOUVEAU GENRE.
ECHANTILLONS A LA GALERIE
DE
E. R. TURNER,
149 Grande Rue St. Jacques,
(Vis-à-vis l'hôtel Ottawa.)

AVIS IMPORTANT AUX FAMILLES—P. LAURENT, No. 35 Rue St. Laurent, commencera Lundi, 12 Novembre, à vendre son fonds de marchandises au prix coûtant. Ce Fonds se compose de Marchandises Sèches les mieux assorties pour la saison, ainsi que des marchandises suivantes, achetées aux enchères :

PHOTOGRAPHIE
PORTRAITS POUR CABINET
NOUVEAU MODELE ET NOUVELLE GRANDEUR.
DES SPECIMENS SONT EN VUE CHEZ
W. NOTMAN,
Photographe de la Reine.

Compagnie du Richelieu
LIGNE DE LA MALLE ROYALE entre MONTRÉAL ET QUÉBEC, et de Trois-Rivières, Sorel, Perthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres ports intermédiaires.
A partir de Lundi, le 5 Nov., et jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quails respectifs comme suit, savoir :

Navigation Canadienne
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
Beauharnais, Cornwall, Prescott, Brockville, Gananoque, Kingston, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.
DIRECTE SANS TRANSBORDÈMENT

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE
Nouvelle ligne de steamers de 1re classe de la Compagnie Générale Transatlantique entre NEW YORK ET LE HAVRE
touchant à Brest.

AUX CAPITALISTES.
A VENDRE OU A LOUER, A HOCHELAGA, à quelques pas de la Barrière, DEUX JOLIS LOGEMENTS, avec Jardins. Loyer, \$25. Les deux logements à vendre pour \$2500 ; le terrain à constituer et de grand requies.

MAISON BONSECOURS.
No. 69 Rue Notre-Dame.
ENSEIGNE BLEU, BLANC & ROUGE,
Premier MAGASIN passé la Rue Bonsecours, en allant au faubourg Québec.

ROCKY MOUNTAIN BITTERS
A wholesome vegetable compound, prepared from the choicest medicinal Vegetables, and is a most valuable and refreshing beverage, and is a most valuable and refreshing beverage, and is a most valuable and refreshing beverage.

PHOTOGRAPHIE
PORTRAITS EN PHOTOGRAPHIE.
ALEXANDER HENDERSON
Etabli maintenant
LES NOUVEAUX PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES à PHOTODUPLICATION
ETUDE, PHILLIPS' SQUARE

HUILE DE ROC.—John FISKEN ET CIE., de Toronto, Agents de Raffinerie et Importateurs de la meilleure qualité d'HUILE DE ROC, ont ouvert un Bureau au No. 13 à la Bourse, où les Eschantillons seront vus, et où les hommes de commerce en raffinerie pourront s'approvisionner suffisamment et des prix modérés.

NOUVEL ETABLISSEMENT SANTAIRES.
OXIGENATION ATMOSPHERIQUE
HYDROTHERAPIE COMBINEES.
Voyez M. le Dr. GUERIN, 487 Rue Craig.
Le nouveau système de l'Oxigénation Atmosphérique, maintenant breveté aux Etats-Unis, prend cinq jours de l'extension en Canada.

RIEUROD & DE TONNANCORU
MARCHANDS-TAILLEURS,
S'empresant d'offrir leurs sincères remerciements à leurs amis et au public en général pour le généreux encouragement qu'ils leur ont accordé, et profitent de l'occasion pour annoncer qu'ils ont transporté leur établissement au

Navigation Canadienne
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
Beauharnais, Cornwall, Prescott, Brockville, Gananoque, Kingston, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.
DIRECTE SANS TRANSBORDÈMENT

SEULE LIGNE QUOTIDIENNE D'EXPRES AMERICAINE
De Montréal à Ogdensburg, Prescott, Brockville, Kingston, Oswego, Rochester, Toronto, Niagara et Lewiston.
Les Vapeurs nouveaux à deux Etages

MAISON BONSECOURS.
No. 69 Rue Notre-Dame.
ENSEIGNE BLEU, BLANC & ROUGE,
Premier MAGASIN passé la Rue Bonsecours, en allant au faubourg Québec.

PHOTOGRAPHIE
PORTRAITS EN PHOTOGRAPHIE.
ALEXANDER HENDERSON
Etabli maintenant
LES NOUVEAUX PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES à PHOTODUPLICATION
ETUDE, PHILLIPS' SQUARE

ADRESSES
CHARLES MARCIL
AVOCAT
No. 17 COTE DE LA PLACE-D'ARMES
202
T. ET C. C. DE LORIMIER
AVOCATS.
41, Petite Rue St. Jacques, 41,
MONTREAL.
T. C. DE LORIMIER. C. C. DE LORIMIER.
7 septembre. jno-306

NOUVEL ETABLISSEMENT SANTAIRES.
OXIGENATION ATMOSPHERIQUE
HYDROTHERAPIE COMBINEES.
Voyez M. le Dr. GUERIN, 487 Rue Craig.
Le nouveau système de l'Oxigénation Atmosphérique, maintenant breveté aux Etats-Unis, prend cinq jours de l'extension en Canada.

RIEUROD & DE TONNANCORU
MARCHANDS-TAILLEURS,
S'empresant d'offrir leurs sincères remerciements à leurs amis et au public en général pour le généreux encouragement qu'ils leur ont accordé, et profitent de l'occasion pour annoncer qu'ils ont transporté leur établissement au

Navigation Canadienne
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
Beauharnais, Cornwall, Prescott, Brockville, Gananoque, Kingston, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.
DIRECTE SANS TRANSBORDÈMENT

SEULE LIGNE QUOTIDIENNE D'EXPRES AMERICAINE
De Montréal à Ogdensburg, Prescott, Brockville, Kingston, Oswego, Rochester, Toronto, Niagara et Lewiston.
Les Vapeurs nouveaux à deux Etages

MAISON BONSECOURS.
No. 69 Rue Notre-Dame.
ENSEIGNE BLEU, BLANC & ROUGE,
Premier MAGASIN passé la Rue Bonsecours, en allant au faubourg Québec.

PHOTOGRAPHIE
PORTRAITS EN PHOTOGRAPHIE.
ALEXANDER HENDERSON
Etabli maintenant
LES NOUVEAUX PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES à PHOTODUPLICATION
ETUDE, PHILLIPS' SQUARE

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA
La Compagnie du Chemin de fer le Grand-Tronc est prête à recevoir des Soumissions pour le passage du Fleuve entre la Pointe Lévi et Québec, et l'ouverture de la navigation en 1867.

CHANGEMENTS DANS LES TRAINS
LE ET APRES LUNDI PROCHAIN, le 16 courant, le train Omnibus de St. Anne et Vaudreuil, partant à 7:30 A.M., et revenant à 5:15 P.M. sera discontinué. Le train express du matin revencant et le train express du soir s'en allant, arrièreront à Ste. Anne et Vaudreuil pour les passagers.

Navigation Canadienne
LIGNE DE LA MALLE ROYALE
Beauharnais, Cornwall, Prescott, Brockville, Gananoque, Kingston, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.
DIRECTE SANS TRANSBORDÈMENT

SEULE LIGNE QUOTIDIENNE D'EXPRES AMERICAINE
De Montréal à Ogdensburg, Prescott, Brockville, Kingston, Oswego, Rochester, Toronto, Niagara et Lewiston.
Les Vapeurs nouveaux à deux Etages

MAISON BONSECOURS.
No. 69 Rue Notre-Dame.
ENSEIGNE BLEU, BLANC & ROUGE,
Premier MAGASIN passé la Rue Bonsecours, en allant au faubourg Québec.

ROCKY MOUNTAIN BITTERS
A wholesome vegetable compound, prepared from the choicest medicinal Vegetables, and is a most valuable and refreshing beverage, and is a most valuable and refreshing beverage, and is a most valuable and refreshing beverage.

PHOTOGRAPHIE
PORTRAITS EN PHOTOGRAPHIE.
ALEXANDER HENDERSON
Etabli maintenant
LES NOUVEAUX PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES à PHOTODUPLICATION
ETUDE, PHILLIPS' SQUARE